

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



BILAN DE LA CONCERTATION

Commune de Bernis

janvier 2017

Dossier d'arrêt

Préambule

Par délibération du 10 juin 2009, le Conseil Municipal de la commune de Bernis a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

LES PRINCIPES DE LA CONCERTATION DE LA POPULATION

La procédure d'élaboration du PLU

La procédure d'élaboration d'un PLU comprend plusieurs étapes :

Le Conseil Municipal délibère sur le PLU et précise les <u>modalités de concertation avec la population</u>	Phase 1 de la concertation
Réalisation du Diagnostic territorial et état initial de l'environnement	
Réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	
Le Conseil Municipal débat sur les orientations générales du PADD	
Réalisation du zonage et du règlement du PLU	
Montage des annexes du PLU	
Le Conseil Municipal arrête le projet de PLU et <u>tire le bilan de la concertation</u>	Phase 2 de la concertation
Réalisation de l' <u>enquête publique</u>	
Le Conseil Municipal approuve le PLU	

Les modalités de la concertation

Dans le cadre de la délibération du 10 juin 2009, prescrivant l'élaboration du PLU, la commune de Bernis a défini les modalités de la concertation de la population qu'elle souhaitait mettre en œuvre tout au long de l'élaboration du projet de PLU jusqu'à son arrêt par le Conseil Municipal.

Ainsi, lors de cette séance, le Conseil Municipal a décidé que la concertation devait être mise en œuvre selon les modalités suivantes :

Moyens d'informations :

- Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires,
- Articles dans la presse locale, dans le bulletin communal
- Un dossier consultable en mairie aux heures d'ouverture au public,
- Au moins une réunion publique avec les habitants annoncée sur le site internet de la commune,

- Des rencontres avec les partenaires institutionnels,
- Des rencontres avec les acteurs économiques représentatifs de la Commune et notamment en matière d'artisanat, d'industrie, de commerce, de tourisme, d'agriculture et de services,

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- Un registre mis à disposition du public en mairie aux heures d'ouverture au public, afin d'y recueillir observations, avis, idées.
- Une enquête publique avant approbation du projet.

Les outils de la concertation

Les réunions publiques

Au cours de la procédure d'élaboration du PLU, deux réunions publiques ont eu lieu. Elles ont été le lieu d'échanges sur la procédure du PLU, les enjeux de la commune et ont pu répondre aux questions de la population qui y ont participé.

Les comptes rendus de ces réunions sont joints en annexes.



Réunion publique de présentation du Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement – 11 décembre 2014



Présentation du diagnostic territorial du PLU de la commune de Bernis

Décembre 2014



Réunion publique de présentation du PADD, du zonage et du règlement – 8 septembre 2016



Les différents comptes rendus sont joints en annexes de ce document.

L'exposition évolutive de panneaux de concertation

Tout au long de l'élaboration du PLU, des panneaux de présentation ont été affichés en Mairie. Au total, 7 panneaux ont été réalisés, présentant ainsi

- 1 panneau pour la procédure
- 3 panneaux pour le diagnostic
- 2 panneaux pour le PADD
- 1 panneau pour le zonage-règlement

Les différents panneaux d'expositions sont joints en annexes de ce document.

Le registre de la concertation

Le registre de la concertation est l'outil privilégié pour permettre à la population et à toute personne intéressée par un projet de formuler des remarques et des demandes particulières.

Un registre de la concertation a été mis en place depuis la prescription du PLU au secrétariat de la Mairie, disponible aux heures et jours d'ouvertures habituelles.

Ce sont environ 21 remarques ont été faites auprès de la Mairie, dont la majeure partie demandait caractère constructible de leurs parcelles.

Les habitants ont pu ainsi exprimer leurs souhaits personnels concernant le PLU, s'agissant le plus souvent de demandes portant sur la constructibilité des terrains.

Le registre de la concertation est annexé au présent document.

Articles dans la presse locale

Plusieurs articles de presse ont communiqué sur le PLU de Bernis.

- Midi Libre – 12 décembre 2014
- Midi Libre – 12 septembre 2016

Tous ces documents sont annexés au présent document.

Articles dans le bulletin communal

La commune a communiqué sur l'élaboration du PLU par le biais de son bulletin communal :

- Mon Village n°72 – novembre 2009
- Mon Village n°73 – janvier 2011
- Mon Village n°74 – février 2012
- Mon Village n°75 – septembre 2012
- Mon Village n°76 – mars 2013
- Mon Village n°79 – janvier 2015
- Mon Village n°80 – juillet 2015

Tous ces documents sont annexés au présent document.

L'enquête publique à venir

Lorsque le Conseil Municipal aura décidé d'arrêter le projet de PLU, l'enquête publique d'une durée minimum de 30 jours constituera la dernière étape de la concertation du PLU. Elle a pour objectif d'informer la population, de recueillir son opinion et ses suggestions préalablement à l'approbation du PLU.

Rencontre avec les partenaires institutionnels

Des rencontres avec les Personnes Publiques Associées ont été organisées afin de communiquer et d'échanger sur le projet de PLU en cours d'élaboration.

- Réunion PPA – Analyse du potentiel de logements du projet de PLU et rapport de compatibilité avec les exigences du SCOT et du PLH (16 octobre 2014)
- Réunion PPA – Présentation du PADD (24 novembre 2014)
- Réunion PPA – Point sur l'avancement du PLU (octobre 2015)
- Réunion PPA – Présentation du projet de zonage et de règlement, et des orientations de programmation et d'aménagement (6 juin 2016)

ANNEXES

- 1. Réunions publiques**
- 2. Panneaux de concertation**
- 3. Le registre de la concertation**
- 4. Articles dans la presse locale**
- 5. Articles dans le bulletin municipal**